



# Formation Équipier Première Intervention (EPI)

## Objectifs de la formation :

- Connaître les différents types de feux et les risques associés
- Maîtriser l'utilisation des moyens de première intervention (extincteurs, robinets d'incendie armés, etc.)
- Savoir mettre en place une évacuation des personnes en cas d'incendie
- Comprendre les consignes de sécurité incendie de l'établissement

Public concerné : Salariés d'une entreprise soumis à l'obligation de former des équipiers de première intervention, selon les dispositions de l'article L. 4141-2 du Code du travail.

Durée de la formation : 7 heures ou 4 heures (une journée ou une demi-journée en fonction des spécificités de l'entreprise)

## Contenu de la formation :

- Les risques d'incendie et les mesures de prévention
- Les différentes classes de feux et les modes de propagation
- Les moyens de première intervention et leur utilisation : extincteurs, RIA, couverture anti-feu, etc.
- Les consignes de sécurité incendie de l'établissement : plan d'évacuation, désenfumage, etc.
- La mise en place d'une évacuation des personnes en cas d'incendie : rôle des équipiers de première intervention, alerte des secours, etc.

## Modalités d'évaluation :

- Quiz sur les connaissances théoriques
- Mise en pratique de l'utilisation des moyens de première intervention sur un simulateur de feu

## Moyens pédagogiques :

- Supports de cours : présentation PowerPoint, livret d'accueil
- Matériel : simulateur de feu, extincteurs, RIA, couverture anti-feu, etc.
- Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention incendie, titulaire du SSIAP 2 et sapeur-pompier volontaire depuis 2011.